

L'intégrale du Chemin de Stevenson

FRANCE - LOZÈRE



Après le passage de Robert Louis Stevenson en Cévennes, l'un des maîtres incontestables du roman d'aventure, nous vous proposons en suivant les pas de l'écrivain, de découvrir ou de redécouvrir, la Haute-Loire, pays du basalte aux grands plateaux, la Lozère du granite et de la Bête du Gévaudan, les vallées étroites cévenoles du Parc National, sans oublier les quelques kilomètres à travers l'Ardèche, pays de montagnes et de hauts pâturages ; pour enfin arriver dans le Gard.



14 jours / 13 nuits
12 jours de marche



2 à 12 personnes



Itinérant



★★★★



Hôtel - Chambres
d'hôtes



Code : 1401

LES POINTS FORTS :

- Des passages par des villages typiques remplis d'histoires liées à Stevenson
- Une traversée de superbes paysages entre les pâturages, volcans, vallées, forêts de pins...
- Un circuit authentique sur les traces de Stevenson



PROGRAMME JOUR PAR JOUR

JOUR 1 : PUY EN VELAY

Arrivée au Puy en Velay dans l'après midi. Nuit et repas en hôtel.

JOUR 2 : LE PUY EN VELAY - LE MONASTIER

Première étape du sentier qui vous conduira sur les plateaux du Velay et la vallée de la Loire pour rejoindre le Monastier d'où est parti RL Stevenson. Nuit et repas en hôtel.

▲ 5h de marche, +550m de dénivelé, 19km

JOUR 3 : LE MONASTIER - LE BOUCHET SAINT NICOLAS

Le chemin remonte sur le plateau (alt moyenne 1000m) où émergent d'anciens volcans et rejoint les profondes Gorges de la Loire au village de Goudet. Nuit et repas en chambre d'hôte.

▲ 5 à 6h de marche, +650m de dénivelé, 24km

JOUR 4 : LE BOUCHET SAINT NICOLAS - PRADELLES

Le chemin Stevenson continue sur le plateau du Velay en traversant les villages de Landos, Arquejols. Nuit et repas en chambre d'hôte.

▲ 5h de marche, +350m de dénivelé, 21km

JOUR 5 : PRADELLES - CHEYLARD L'EVEQUE

Descente à Langogne en Gévaudan, le pays de la bête féroce qui a semé la terreur plus de cent ans, dont le souvenir hante encore les habitants. Nuit et repas en auberge.

▲ 5 à 6h de marche, +400m de dénivelé, 22km

JOUR 6 : CHEYLARD L'EVEQUE - LA BASTIDE PUYLAURENT

Le chemin traverse la magnifique forêt de Mercoire pour rejoindre la vallée de l'Allier et l'ancienne voie Régordane.

2 itinéraires au choix à partir de Rogleton :

- Un itinéraire court suivant la Voie Régordane remonte le cours de l'Allier jusqu'à la Bastide-Puylaurent.

- Ou un itinéraire plus long, le nouvel itinéraire du GR70 entre Luc et La Bastide-Puylaurent qui passe par l'abbaye de Notre Dame des Neiges.

Nuit et repas en hôtel.

▲ 5h de marche, +350m de dénivelé, 20km ou 7 à 8h de marche, +570m de dénivelé, 31km

JOUR 7 : LA BASTIDE PUYLAURENT - CHASSERADES

Le sentier monte sur le sommet de La Mourade (1308m), puis descente au village de Chasseradès.


Nuit et repas en hôtel.

▲ 3 à 4h de marche, +400m de dénivelé, 13km




JOUR 8 : CHASSERADES - LE BLEYMARD

De Chasseradès montée sur la montagne du Goulet, puis descente en passant à proximité de la source du Lot pour rejoindre le village du Bleygard avec un magnifique panorama sur les Cévennes.
Nuit et repas en hôtel.

 4 à 5h de marche, +500m de dénivelé, 17km


JOUR 9 : LE BLEYMARD - LE PONT DE MONTVERT

Traversée du massif granitique du Mont Lozère en passant au pic de Finiels (1699m) sommet le plus haut du département de la Lozère. Descente dans la haute vallée du Tarn où se situe le Pont de Montvert. La ville fut, le 24 juillet 1702, le point de départ de la guerre des Camisards, marqué par l'assassinat de l'abbé du Chayla. Nuit et repas en hôtel.

 5 à 6h de marche, +820m de dénivelé, 19km


JOUR 10 : LE PONT DE MONTVERT - FLORAC

Le sentier monte sur le massif du Bougès (alt 1440 m) en plein pays camisard. Descente dans la vallée du Tarn par le col du Sapet et une piste forestière pour rejoindre Florac. Nuit à et repas en hôtel.

 7 à 8h de marche, +650m de dénivelé, 26km

JOUR 11 : FLORAC - CASSAGNAS


Stevenson a emprunté la vallée encaissée de la Mimente pour entrer dans les Cévennes. Le chemin suit l'ancienne voie ferrée pour rejoindre la commune de Cassagnas. Nuit et repas en chambre d'hôtes.
Variante éventuelle par Barre des Cévennes si les hébergements ne sont pas disponibles à Cassagnas.

 4 à 5h de marche, +350m de dénivelé, 19km

JOUR 12 : CASSAGNAS - SAINT GERMAIN DE CALBERTE


L'itinéraire s'enfonce dans les forêts de châtaigniers où de nombreux combats se déroulèrent pendant la guerre des camisards.

Nuit et repas en chambre d'hôte.

 4h de marche, +380m de dénivelé, 15km

JOUR 13 : SAINT GERMAIN DE CALBERTE- ST JEAN DU GARD

Le sentier suit la vallée et monte au col de Saint Pierre sur la corniche des Cévennes. Descente sur Saint Jean du Gard avec une vue sur les Cévennes Méditerranéennes. Nuit et repas en hôtel.

 5 à 6h de marche, +400m de dénivelé, 21km

JOUR 14 : SAINT JEAN DU GARD

Fin du séjour après le petit déjeuner.

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

NUITS SUPPLÉMENTAIRES :

Possibilité de nuit supplémentaire en hôtel au Puy en Velay

- 70€ en demi-pension/pers sur la base de chambre 2 personnes
- 50€ avec petit déjeuner/pers sur la base de chambre 2 personnes

Ce séjour a été conçu pour limiter l'utilisation de modes de transport, afin de privilégier ainsi l'approche par la randonnée, et donc de vous assurer une véritable déconnexion. Aucun transfert à prévoir pendant ce parcours.

PERSONNALISER SON VOYAGE :

D'autres séjours existent dans cette même région : [Le chemin de Stevenson - De Chasseradès à Saint Jean en liberté](#) et [Le Chemin de Stevenson - Du Puy à Chasseradès en liberté](#)

FICHE PRATIQUE

NIVEAU PHYSIQUE :

- Marcheur Confirmé

Pour marcheur confirmé ayant une bonne condition physique et une résistance à l'effort.

De 13 à 28km par jour, dénivelé positif allant de 350 à 820m.

NIVEAU TECHNIQUE :

Aucune difficulté terrain particulière.

ENCADREMENT :

Vous disposerez d'un topo guide et de cartes.

TOPOGUIDE :

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 2 à 3 semaines avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de RV et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Sur certains séjours, vous y trouverez également une ou plusieurs carte IGN. Un seul topo est imprimé et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.



HÉBERGEMENT :

Hôtels et chambres d'hôtes.

RESTAURATION :

Les dîners et les petits déjeuners sont pris dans les hébergements.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Vous porterez uniquement vos affaires de la journée.

TRANSFERTS :

Ce séjour a été conçu pour limiter l'utilisation de modes de transport, afin de privilégier ainsi l'approche par la randonnée, et donc de vous assurer une véritable déconnexion. Aucun transfert à prévoir pendant ce parcours.

GROUPE :

A partir de deux participants.

RENDEZ-VOUS :

Le jour 1 à Puy en Velay.

DISPERSION :

Le jour 14 après le petit déjeuner à St Jean du Gard.

MOYENS D'ACCÈS :



EN VOITURE

Aller : Le Puy en Velay se situe en Haute-Loire, Carte Michelin N°76.
Vous pouvez laisser votre voiture au Puy en Velay au parking de l'hôtel.



EN TRAIN

Aller : Gare SNCF du Puy en Velay (04.71.07.71.63). Ligne Le Puy en Velay/St Etienne/Lyon - Ligne Le Puy en Velay/St Georges d'Aurac/Clermont-Ferrand
Retour : Autocar entre St Jean du Gard et la gare Alès www.ntecc.fr Tel : 04 66 52 31 31
Gare SNCF d'Alès (04.66.78.29.03) puis correspondance gare de Nîmes

DATES ET PRIX

INFORMATIONS DATES ET PRIX :

Départ possible du 15/04 au 15/10/24

Prix du séjour : 1330€ /pers.

➤ Pour plus de détails concernant les Privilèges Chemins du Sud, et pour les villes et dates des Salons, vous pouvez consulter notre page : www.cheminsdusud.com/remises-privileges

Privilèges Chemins du Sud : remise fidélité -5%

Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous accordons une remise de 5%, appliquée dès votre 3ème séjour (les inscriptions faites via une autre agence comptent aussi!).

Cette remise vous sera attribuée systématiquement pour tous les séjours suivants, et sans durée de validité imposée. Elle est appliquée rétroactivement si elle a été oubliée sur un séjour réservé !

Remise FFR

Afin d'encourager le développement de la randonnée sur notre territoire et la protection de l'environnement, Chemins du Sud offre une remise de 5% sur tous nos séjours, à tous les adhérents licenciés de la Fédération Française de la Randonnée.

Remise Salons – remise -5%

Chemins du Sud a un stand sur plusieurs salons du Tourisme en France et en Belgique. Réduction de 5% accordée sur tous nos séjours, pour toute personne nous rendant visite à notre stand. Utilisation de cette remise une fois par Salon, sans obligation d'achat sur place : pas de durée limitée pour l'utiliser.

Remise Groupes constitués – remise -8% à -18%

La réduction varie selon le nombre de participants. Que ce soit en formule Liberté ou avec un de nos accompagnateurs, partez entre amis ou avec votre club de randonnée, en groupe privatisé, à la date de votre choix.

NOTRE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en demi-pension
- Le transport des bagages entre les hébergements (1 bagages par personne 13kg maximum).
- Le topo guide GR70
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation et de réservation

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le parking au Puy en Velay
- Les cartes IGN
- Les pique-niques
- Les boissons et dépenses personnelles
- La navette retour
- Le coût de la surtaxe du transport des bagages au-delà de 13 kg par personne
- Les assurances
- Les frais d'inscription éventuels
- D'une façon générale tout ce qui n'est pas inscrit dans "le prix comprend"



FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15€/personne.

EN OPTION :

- Supplément chambre individuelle : 300€ /pers.
- Navette Retour : 58€ /pers.



ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

BAGAGES :

- ✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
 - ✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.



VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 paire de guêtres (facultatif)
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.



MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à écharde (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.



FORMALITÉS

FORMALITÉS :

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour.

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant votre départ).
- Assurance assistance rapatriement : 2% du montant du séjour.
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour.

Textes complets des assurances envoyés sur demande.



NOUS CONTACTER



Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h
En cas de problème de dernière minute, appelez :
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



infos@cheminsdusud.com



57 rue François Gernelle BP 155
84 120 PERTUIS

Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h



www.cheminsdusud.com

Dernière mise à jour : 08/03/2024